

Gouvernance et concertation

Programme de la journée

Accueil café à partir de 9h30

10h00 Propos introductifs

Olivier Bianchi, président de Clermont Auvergne Métropole
et

Armand Sanseau, directeur de la DDT du Puy-de-Dôme

Retour sur le club PLUi Habitat du 08 novembre 2016

par l'équipe d'appui du club PLUi Auvergne-Rhône-Alpes

10h30 Table ronde n° 1 : Gouvernance : quelle collaboration avec les communes ?

La refonte des SDCI a conduit à un élargissement significatif du périmètre de nombreux EPCI régionaux, remettant ainsi les questions de gouvernance au cœur de l'actualité des intercommunalités. 3 EPCI viendront témoigner de leur mode de faire dans l'objectif de faire adhérer les communes au projet de PLUi.

11h30 Table ronde n° 2 : La concertation avec les habitants dans l'élaboration du PLUi, quels facteurs de réussite ?

En permettant une appropriation des projets, ainsi qu'une meilleure compréhension du territoire intercommunal, la concertation est un enjeu majeur de l'élaboration du PLUi. Mais Comment mobilise-t-on les citoyens ? Quelle est la bonne échelle / la bonne entrée pour concerter ? Comment passer de la concertation à l'intégration dans le document d'urbanisme ? Autant de questions auxquelles les collectivités témoins tenteront d'apporter des pistes de réponses.

Chaque table ronde sera suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Déjeuner

13h45 Ateliers de travail au choix :

Atelier n°1 : Quels outils collaboratifs mettre en œuvre pour la construction d'un projet de territoire ?

Atelier n°2 : Quelle place des communes et quelles instances de décision dans le processus du PLUi ?

Fin de la journée à 16h30

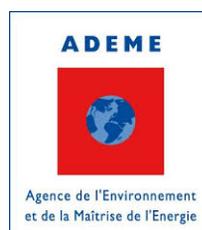


Table ronde n°1 : « Gouvernance : Quelle collaboration avec les communes ? »

Table ronde animée par Sarah OLEI, CEREMA et Laëtitia DUCROCQ, Epures

avec les interventions de :

- Jérôme PYREYRE, vice-président en charge de l'urbanisme et du PLUi, Billom Communauté
- Guillaume VELLETT, chargé de mission habitat et aménagement, CC du Pays de Gex
- Guillaume MARTINEZ, chargé de mission PLUi, CC du Pays de Beaume Drobie

Dans l'élaboration d'un PLUi, le code de l'urbanisme propose plusieurs temps de rencontre et de validation entre les EPCI et les communes membres. Mais lorsqu'il s'agit de parler de planification territoriale à une échelle aussi restreinte que celle de la parcelle, la représentativité des acteurs concernés (en l'occurrence, les communes), est très importante.

Aussi, le dispositif de gouvernance ne peut se limiter à ces prescriptions réglementaires mais doit permettre une co-construction et donc une appropriation en continu de la démarche par les communes membres. L'implication des communes est essentielle pour garantir la réussite de ce document qui est d'abord, un document de projet et de stratégie concernant tous les acteurs de l'intercommunalité.

La refonte des schémas de coopération intercommunale a conduit à un accroissement significatif de la taille des EPCI, replaçant les questions de gouvernance au cœur de l'actualité des intercommunalités. En effet, comment prendre en compte la grande diversité de territoires et de sensibilités dans un document, le PLUi, qui traite des enjeux de l'occupation du sol jusqu'à la parcelle ?

L'objectif de la table ronde est d'échanger avec différents territoires, aux échelles et aux temporalités dans l'élaboration de leur document d'urbanisme variées, sur des sujets inhérents à tous les territoires, tels que les cibles, les outils, le pilotage, les intervenants... Avec la possibilité d'approfondir ensuite la question lors de l'Atelier n°2 dédié aux modes de gouvernance, prévu pour l'après-midi.

>> Un temps d'échange pour aborder 4 questions-clés autour de la Gouvernance dans les PLUi :

- Où sont les élus communaux dans les instances? Quel mode de représentation
- Comment est formalisé le lien avec la commune ?
- Quels facteurs influencent le processus ?
- Quels apports, points de vigilance et questionnements entraîne cette gouvernance?

Table ronde n°2 : « La concertation avec les habitants dans l'élaboration du PLUi, quels facteurs de réussite ? Quels questionnements ? »

Table ronde animée par Colombe BUEVOZ, AURG et Jean-Philippe HATIER, DDT 73

avec les interventions de :

- Michel BRAVARD, vice-président, CC Ambert-Livradois-Forez
- Lionel MITHIEUX, vice-président en charge de l'urbanisme, Chambéry Métropole
- Bastien DALMASSO, chargé de mission participation citoyenne, Grenoble Alpes Métropole

Obligation légale, avec toutes les difficultés d'en établir les modalités dès la prescription de l'élaboration du PLUi, mais aussi occasion d'être à l'écoute des besoins des territoires, la concertation est une phase à la fois incontournable, indispensable et pourtant assez aléatoire dans les apports qu'elle arrive à dégager pour les documents de planification. Nombre de territoires s'interrogent sur les modalités à instaurer, en fonction des publics qui peuvent être visés, sur les apports que les échanges avec habitants ou acteurs vont réussir à dégager.

Le passage au PLUi complique la donne avec des territoires plus grands, voire des territoires XXL, une population plus importante à capter tout en veillant à rester suffisamment mobilisateurs et pertinents dans les thématiques traitées pour ne pas perdre le public, parfois désintéressé quand on sort du simple rapport à la commune, voire à la parcelle.

L'objectif de la table ronde est d'échanger avec différents territoires, aux échelles et aux temporalités dans l'élaboration de leur document d'urbanisme variées, sur des sujets inhérents à tous les territoires, tels que les cibles, les outils, le pilotage, les intervenants... Avec la possibilité d'approfondir ensuite la question des outils mobilisables avec l'Atelier n°1 dédié aux outils collaboratifs, prévu pour l'après-midi.

>> Un temps d'échange pour aborder 4 questions-clés autour de la Concertation dans les PLUi :

- Comment mobilise-t-on les citoyens ?
- Quelle est la bonne échelle / la bonne entrée pour concerter ?
- Comment passer de la concertation à l'intégration dans le PLUi ?
- Comment la fusion de 2 EPCI et de procédures PLUi impacte-t-elle la concertation sur le projet ?

Atelier n°1 : « Quels outils collaboratifs mettre en œuvre pour la construction d'un projet de territoire ? »

Pour enrichir chacune des étapes de construction de leurs PLUi, les collectivités sont amenées à engager diverses démarches de concertation et de participation. Si ces dernières reposent notamment sur des obligations légales, elles sont également l'expression de la volonté de la puissance publique de s'orienter vers des modes de faire plus inclusifs et innovants, à destination de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire, depuis l'élu jusqu'au citoyen.

Basé simultanément sur le retour d'expérience et le test en séance de différentes méthodes de co-production, cet atelier vise à faire le point sur ces démarches de projet collaboratives et ainsi faciliter la construction collective de la décision publique.

Animateurs de la séance collective : Céline Amadon et Christel Griffoul de l'agence d'urbanisme de Clermont Métropole, Léonard Ponamale de la DDT 63

13H45 Introduction de l'atelier

14H00 – 14H45 Des outils pour informer, consulter ou co-produire 45'

Inhérentes à l'émergence des projets de territoire, les méthodes de construction collective diffèrent selon les contextes, et s'adaptent à l'évolution de la société. Quelles sont-elles (depuis les plus communes jusqu'aux plus innovantes) ? Quel outil pour quelle finalité (mettre au courant / demander l'avis / construire avec...) ? A quel moment de la démarche de PLUi les utiliser ?

>> Avec la méthode collaborative de l' « OPERA Meeting », les participants construisent collectivement un retour sur diverses démarches collaboratives (expérimentées ou non auparavant) et échangent sur les avantages et intérêts de ces dernières.

14H45 - 15H05 Quels acteurs impliquer dans la construction de son PLUi ? 20'

Qu'ils soient institutionnels, experts thématiques, universitaires, représentants du secteur associatif ou privé, usagers, ou citoyens, l'ensemble des acteurs du territoire peut contribuer par son regard particulier à enrichir le processus d'élaboration du PLUi.

>> Construction collective en séance d'une toile des acteurs.

15H05-16H00 Retour d'expérience, tour d'horizon de démarches régionales 55'

- >> Commissions extra-communautaires – Clermont Auvergne Métropole*
- >> Panel de méthodes de concertation (balades urbaines, conseils de quartier, réunions publiques) - Métropole de Lyon*
- >> "Randos-PLUi" à destination des habitants – CC Massif du Vercors*
- >> Présentation de l'outil collaboratif Carticpe - Grenoble Alpes Métropole*

16H00-16H15 Débriefing collectif 10'

Atelier n°2 : Gouvernance, Quelle place des communes et quelles instances de décision dans le processus du PLUi ?

Cet atelier poursuivra les débats de la table ronde de la matinée, avec l'objectif en mode atelier de préciser les modalités de collaboration et de travail entre les communes et l'intercommunalité, tout au long du processus du PLU intercommunal. L'idée sera de s'appuyer sur l'expérience et les questionnements des uns et des autres pour échanger sur les modes de gouvernance et la façon dont s'organise la prise de décision dans le cadre du PLUi.

Animateurs de la séance collective : Sandrine Vaz-Brossard de l'agence d'urbanisme de l'Aire Métropolitaine lyonnaise, Vincent Mollion de la DDT 69, Jean-Paul Georges de l'ADEME

13H45 Introduction de l'atelier

14H00 – 14H15 Modalités d'organisation des tables

Certaines intercommunalités ont été sollicitées pour faire part de leur retour d'expériences, en tant que témoins et participants à l'atelier : Communautés de communes de Bièvre Isère, du Pays de Gex, de la Vallée de l'Ance (présences à confirmer).

Selon le nombre de participants, répartition en 1 ou 2 tables tournantes ou pas, afin que les participants puissent traiter des 2 questions.

14H15 - 15H45 Séance collective de travail et d'échanges autour de 2 questions

Question n°1 : La place des communes dans l'élaboration du PLUi

45'

Qu'est-ce qui détermine la façon de gouverner le PLUi dans la collaboration avec les communes ? Y a-t-il un effet de taille d'EPCI, de nombre de communes pour associer les communes et dans quelles phases du processus (à l'amont, pendant l'élaboration du projet de territoire, pendant la phase réglementaire ...) ? Y a-t-il des enjeux différents à associer le plus possible les communes selon le contexte de l'EPCI ? : ceux qui ne partent de rien et doivent construire une vision d'avenir collective et ceux qui ont déjà une habitude de travail collective, un projet de territoire déjà avancé...

> En mode « ludique », les participants renseigneront selon les phases du PLUi leur mode de fonctionnement entre l'EPCI et les communes : Processus plutôt montant, descendant, collaboratif ou échange en bi-latéral.

Question n°2 : Les instances de décision dans le processus PLUi

45'

Qui prend les décisions, à quel moment et pourquoi ? Quelles instances / Quels groupe d'élus avez-vous mis en place pour arbitrer en fonction des différentes étapes d'élaboration (projet de territoire, arbitrage sur les choix réglementaires, OAP, zonages, ...) ? Comment avez-vous procédé pour les prises de décisions ? Avez-vous rencontrés des difficultés d'arbitrage ?

> En mode « ludique », les participants rempliront un histogramme sur qui arbitre/décide (quelle type d'instance ?), quand (selon les phases), pourquoi et comment ?

15H45-16H15 Débriefing collectif

Club PLUi Auvergne-Rhône-Alpes

Journée du mardi 03 octobre 2017

Clermont-Ferrand

Gouvernance et concertation Ressources disponibles en ligne*

Les ressources citées sont téléchargeables :

- sur le site internet du club PLUi : <http://www.club-plui.logement.gouv.fr/>
- sur le site du CEREMA : <http://www.territoires-ville.cerema.fr/planification-r59.html>



Les instances de gouvernance du PLUi (schéma interactif)

<http://www.territoires-ville.cerema.fr/les-instances-de-gouvernance-du-plui-decouvrez-le-a2348.html>

PLUi et concertation

http://www.club-plui.logement.gouv.fr/plui-et-concertation-a169.html?id_rubrique=112

Le PLUi dans les territoires XXL : éléments méthodologiques

<http://www.club-plui.logement.gouv.fr/le-plui-dans-les-territoires-xxl-elements-a324.html>

Le rôle des communes dans une démarche de PLUi

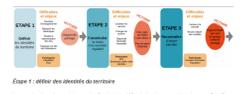
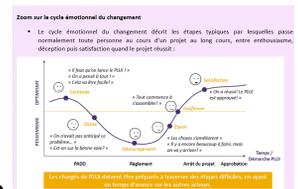
<http://www.territoires-ville.cerema.fr/le-role-des-communes-dans-une-demarche-de-plui-r465.html>

Construire un projet de territoire, le rôle du PLUi

<http://www.territoires-ville.cerema.fr/construire-un-projet-de-territoire-le-role-du-plui-r467.html>

PLUi et grand territoire

<http://www.certu-catalogue.fr/plui-et-grand-territoire.html>



Les comptes-rendus des journées du club PLUi Auvergne-Rhône-Alpes :

<http://www.club-plui.logement.gouv.fr/le-club-auvergne-rhone-alpes-r106.html>



Kit « lancer sa démarche de PLUi » :

Plaquettes et fiches méthodologiques

<http://extranet.plui.logement.gouv.fr/lancer-sa-demarche-plui-r130.html>



*Liste non exhaustive, de nombreuses autres fiches thématiques sont disponibles sur le site internet du club PLUi